

RAPPORT D'ACTIVITES

2024

SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



Édito Après 27 années d'existence et 2 feuilles de route, Valordom 1 & 2, destinées à mettre en place la gestion des déchets ménagers sur notre territoire et à l'optimiser, les élus, agents et acteurs locaux ont participé cette année au lancement de la réflexion visant à élaborer Valordom 3, notre nouvelle feuille de route 2025 – 2035.

Cette réflexion a été placée sous le signe de l'ouverture avec la participation d'acteurs publics et privés de divers horizons et avec lesquels nous avons pris le temps d'observer, d'échanger et de nous interroger sur le monde qui nous entoure et notre rôle.

Nous finalisons actuellement cette feuille de route qui doit nous permettre de nous projeter, de répondre aux enjeux et de partager une vision commune afin de proposer un service adaptatif et robuste.

Valordom 3 vous sera présenté au 2nd semestre 2025 mais je remercie déjà tous les participants qui ont pris de leur temps pour nous accompagner dans cette démarche !

Laurent BATTUT,
Président du VALTOM

VALTOM
Valorisons notre avenir

Syndicat de valorisation et de traitement
des déchets ménagers et assimilés du
Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire

TERRITOIRE ENGAGÉ

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
★ ★ ★ ★ ★
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FAITS MARQUANTS

GOUVERNANCE & ÉQUIPE



GARDEN PARTY : près de 1 000 visiteurs sont venus fêter à Aubière le jardinage naturel et la valorisation des biodéchets.



ÉTABLISSEMENTS TÉMOINS : la thématique Textiles est désormais proposée au sein du dispositif qui accompagne 27 établissements scolaires.



ECOMANIF 1^{ÈRE} ÉDITION : accompagnement du festival du Trac (7 000 pers.), d'Ambert (26 000 pers.) et de la Garden party (1 000 pers.).



VALORDOM 3 : lancement de la réflexion pour l'élaboration de la feuille de route du VALTOM 2025-2035.



WAGA BOX : Mise en service de l'épuration de biogaz issus du méthaniseur du pôle Vernéa et de l'ISDND de Puy-Long.



SOUTIEN FINANCIER : au démarrage de projets innovants : l'éCHOpe, Métabatik, Réagir43, PAMPA consigne.

PRÉSIDENT

Laurent BATTUT

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Laurent BRUNMUROL

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Lionel CHAUVIN

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Pierre RAVEL

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Roger-Jean MEALLET

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Marc MENAGER

DIRECTION GÉNÉRALE

1 agent

PÔLE TECHNIQUE

6 agents

PÔLE LOGISTIQUE

5 agents

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

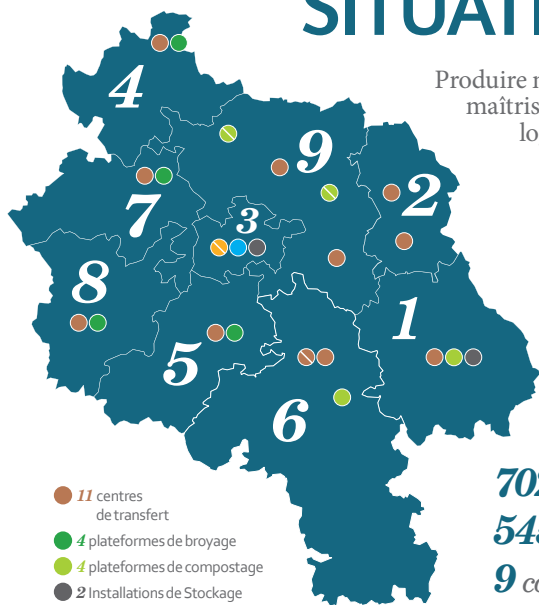
5 agents

PÔLE COMMUNICATION ET PREVENTION

8 agents

25 agents

SITUATION GÉNÉRALE



- 11 centres de transfert
- 4 plateformes de broyage
- 4 plateformes de compostage
- 2 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux
- 1 pôle multifilières de valorisation et de traitement Vernéa
- 1 centre de tri
- installation privée

Produire moins, valoriser plus, maîtriser les coûts dans une logique d'optimisation et de coopération territoriales sont les objectifs du VALTOM

702 652 habitants

545 communes

9 collectivités

36 délégués

25 agents

POPULATION

1 - C.C. AMBERT LIVRADOIS FOREZ

4% 58 communes
27 596 habitants

2 - C.C. THIERS DORE ET MONTAGNE

5% 30 communes
36 767 habitants

3 - CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

42% 21 communes
296 677 habitants

4 - SICTOM DES COMBRAILLES

2% 41 communes
17 361 habitants

5 - SICTOM DES COUZES

4% 47 communes
27 399 habitants

6 - SICTOM ISSOIRE BRIOUE

14% 159 communes
95 846 habitants

7 - SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

3% 33 communes
18 435 habitants

8 - SMCTOM HAUTE DORDOGNE

2% 35 communes
15 570 habitants

9 - SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE

24% 121 communes
167 001 habitants

PRÉVENTION

CODOEC

CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ORGANIQUES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ANIMATION TERRITORIALE :

2 cercles
économie circulaire

1 comité de pilotage
(75 participants)

9 réunions de bilan
individuel

FOCUS :

- Sociologie au service des déchets
- Cellule biodéchets

808 400 €

versés aux collectivités adhérentes
pour de nouvelles actions en faveur
de la réduction et du tri

1 en cours de
réalisation



8 PLPDMA*
adoptés

*Plan Local de
Prévention des Déchets
Ménagers et Assimilés

FOCUS

Engagé en 2021 dans la démarche
du référentiel économie circulaire de l'ADEME,
le VALTOM a obtenu la labellisation
« Territoire engagé pour la Transition écologique »
avec 3 étoiles sur 5.



Une reconnaissance exceptionnelle
puisque seules 9 collectivités françaises
ont atteint ce niveau d'excellence
dans leurs engagements en matière
de transition écologique et d'économie
circulaire en 2024.

STGDO

SCHEMA TERRITORIAL DE GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES OMR* :

*Ordures Ménagères Résiduelles

2018

71 kg/hab.

2022

61 kg/hab.

2024

46 kg/hab.

→ -15 500 tonnes (objectif 2026 : -24 000 t)

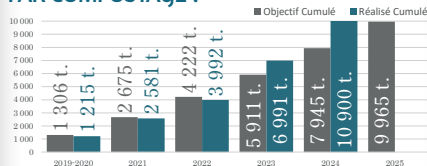
DÉCHETS ALIMENTAIRES VALORISÉS PAR MÉTHANISATION (BIOGAZ) :

3 600 tonnes
en 2018

► 5 950 tonnes en 2024

► objectif 2024 8 300 t

DÉCHETS ALIMENTAIRES DÉTOURNÉS PAR COMPOSTAGE :



DÉCHETS VÉGÉTAUX EN DÉCHÈTERIES :

44 000 tonnes
en 2018

► 42 000 tonnes en 2024

= -4,5%
-12% (objectif 2026)

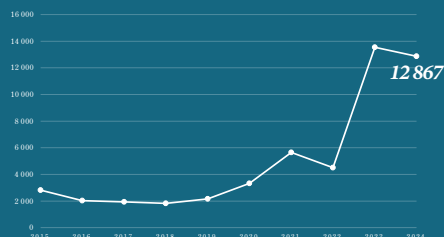
ANALYSE

Les conditions climatiques défavorables de 2024 (forte pluviométrie)
ont entraîné une production importante de déchets végétaux.

FOCUS

MISE A DISPOSITION DES CIJ*
*COMPOSTEURS INDIVIDUELS DE JARDIN

NOMBRE DE CIJ DISTRIBUÉS AU 31/12/2024



42 423 CIJ DISTRIBUÉS de 2019 à 2024
L'OBJECTIF STGDO 2024 EST DONC ATTEINT.

Objectif 2024 : 38 648 CIJ

PRÉVENTION

ÉMERGENCE D'UN RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Grâce au soutien de la Région AuRA, qui a financé du temps d'accompagnement par l'association SoluCir, le VALTOM avec la participation de Clermont Auvergne Métropole, le Conseil départemental 63, Riom Limagne et Volcans et le SBA, a initié une démarche de co-construction d'un réseau d'acteurs réunis autour du sujet de l'économie circulaire.

50 acteurs publics et privés ont rapidement rejoint la réflexion.



COMMUNICATION

OUVERTURE AU PUBLIC : 4 206 VISITEURS Record

PÔLE DE VALORISATION :
Vernéa

925 visiteurs scolaire 872 visiteurs grand public

1 797 visiteurs

SITE DE STOCKAGE :
Puy-Long

677 visiteurs scolaire 238 visiteurs grand public

915 visiteurs

CENTRE DE TRI :
Trivalo 63

752 visiteurs scolaire 742 visiteurs grand public

1 494 visiteurs

*Ouverture au public d'un nouveau parcours pédagogique
sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Puy-Long*

CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES & EXPOSITION MÉDIATIQUE



109 articles de presse

5 conférences de presse

24 articles en ligne

Ce document présente les différents éléments techniques et financiers relatifs à la qualité et au prix du service public de valorisation et de traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2023.

Il se réfère directement aux rapports publics sur la qualité et le prix de valorisation et de traitement des déchets ménagers des collectivités adhérentes au VALTOM.

Les ratios à l'habitant sont calculés sur la base de la population municipale INSEE au 01/01/2023.

Directeur de publication :
Olivier MEZZALANA

Crédits photos : Rémi BOISSAU, VALTOM ADEME, autres...

Conception et réalisation :
Service communication du VALTOM

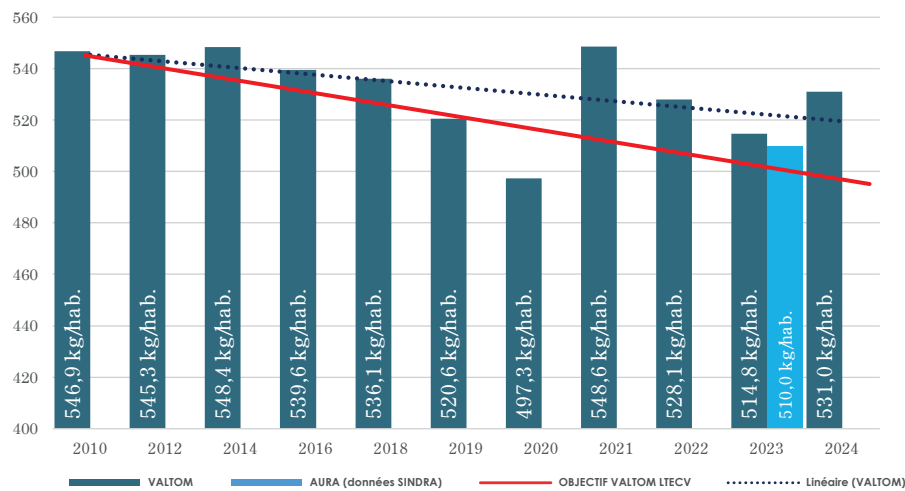
Impression : SIMAN à 300 exemplaires
Imprimeur labellisé et imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

VALTOM
Valorisons notre avenir

1 chemin des Domaines de Beaulieu
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 44 24 24
www.valtom63.fr

La loi AGEF* impose une réduction de 15% des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) entre 2010 et 2030.

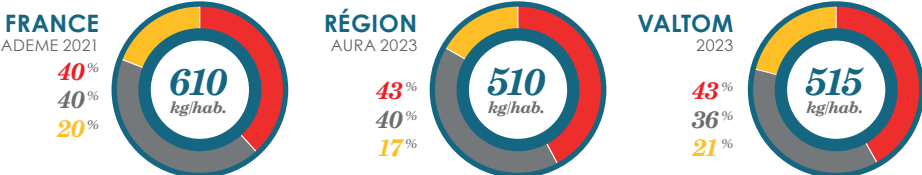
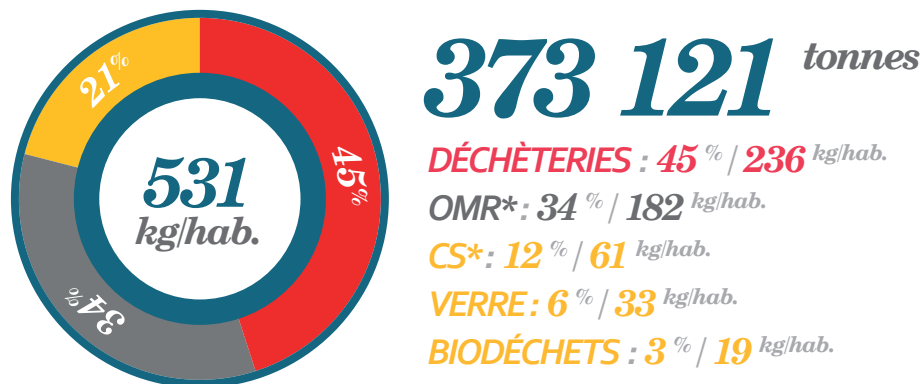
*Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire



ANALYSE

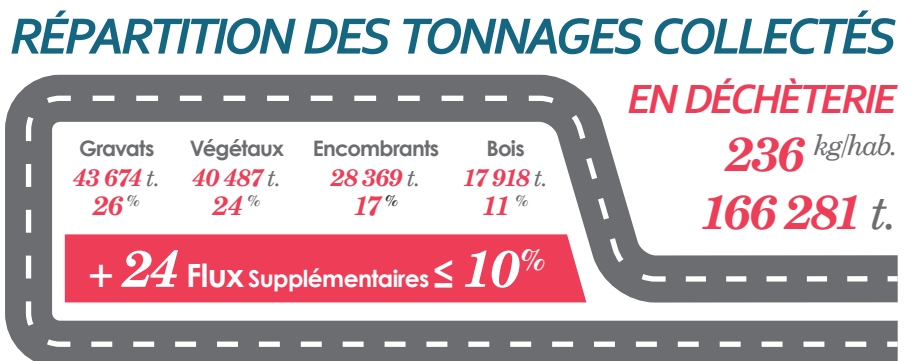
-2,9% entre 2010 et 2024 pour le VALTOM.
Nous devrions être à -9,8% selon la trajectoire de la loi AGEF.

Les collectivités adhérentes au VALTOM assurent la collecte des déchets ménagers selon leurs propres règles et modalités.



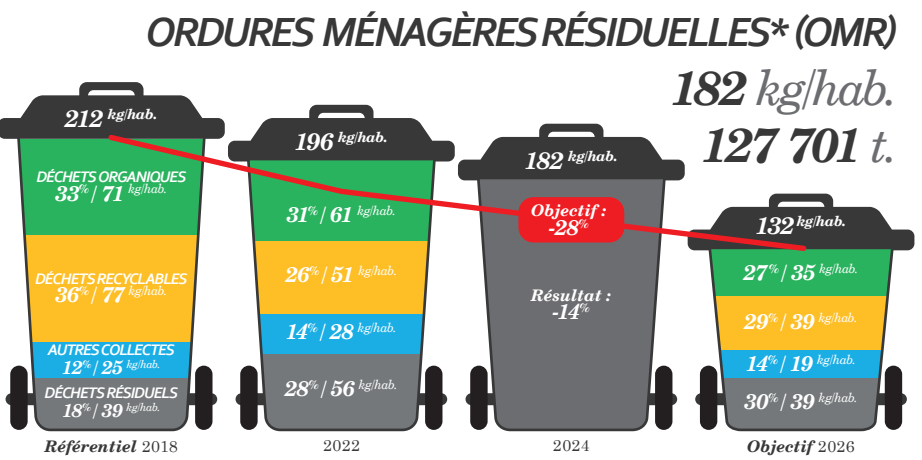
ANALYSE

Forte hausse des déchets ménagers et assimilés à l'habitant (+3,2%/2023) expliquée par des apports en forte augmentation en déchèteries (+7%/2023).



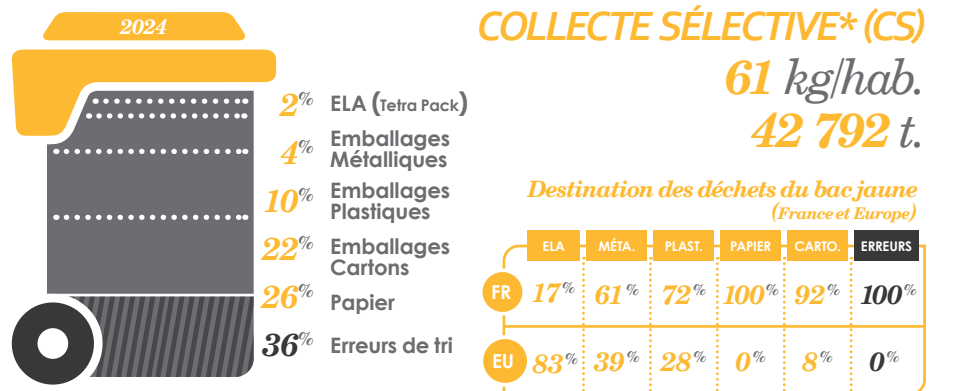
ANALYSE

Forte hausse des apports en Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) (+27%/2023), de déchets végétaux (+17%/2023), de gravats (+4%/2023) et stabilisation des apports d'encombrants (-0,4%/2023).



ANALYSE

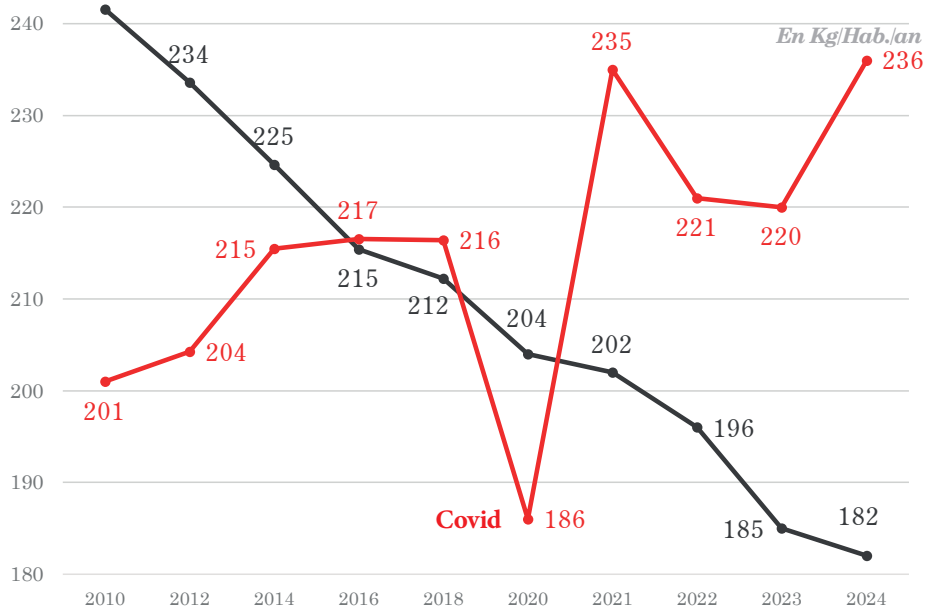
-14% entre 2018 et 2024.
Selon nos objectifs, nous devrions être à 152 kg/hab. soit -28%/2018.



ANALYSE

Captation en hausse (+2,4%/2023), mais des erreurs de tri malheureusement toujours en augmentation (+27,1%/2023).

ÉVOLUTION OMR VS DÉCHÈTERIES



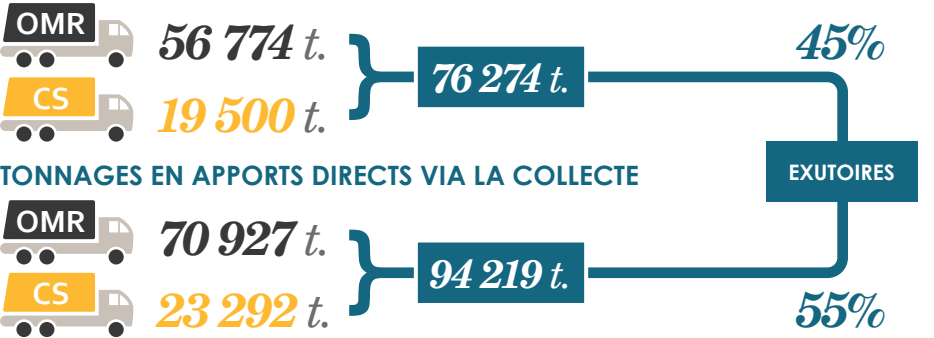
ANALYSE

OMR en constante baisse mais très forte hausse des apports en déchèteries.

Les 11 centres de transfert permettent de diviser par 4 le nombre de camions sur les routes, soit une économie de plus d'1 M de km.

RÉPARTITION DES TONNAGES ACHÉMINÉS

TONNAGES TRANSITANT PAR UN CENTRE DE TRANSFERT

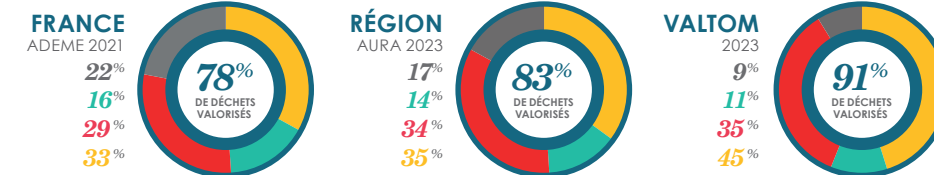
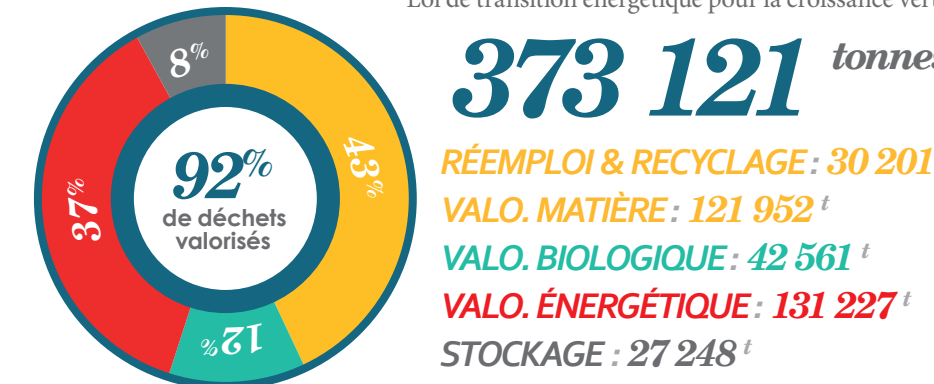


TONNAGES EN APPORTS DIRECTS VIA LA COLLECTE



La loi LITECV* impose une valorisation des déchets non dangereux non inertes de 65% en 2025 (VALTOM 2024 : 48%).

*Loi de transition énergétique pour la croissance verte

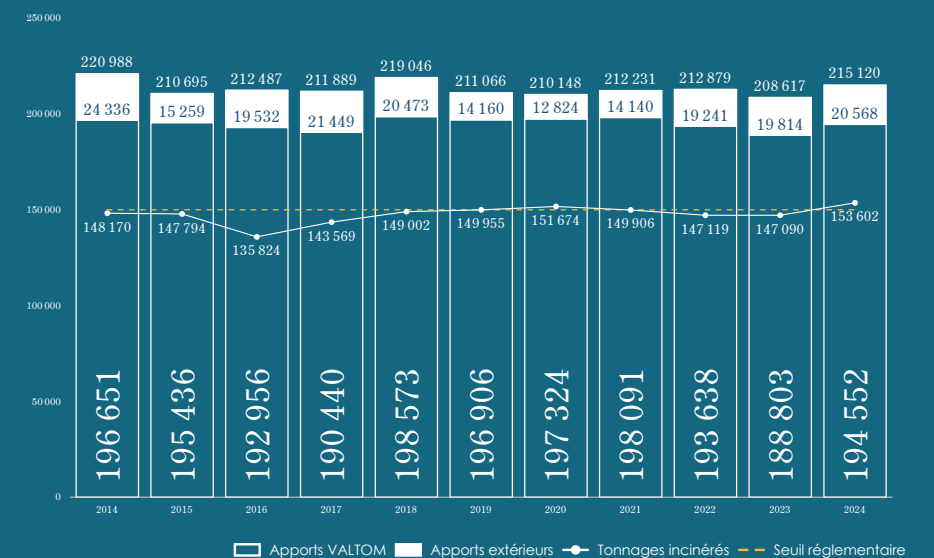


ANALYSE

Taux de valorisation record dû à l'augmentation des déchets collectés en déchèteries (+7,6%/2023) lié à la mise en place de nouvelles filières REP*.

FOCUS PÔLE VERNÉA

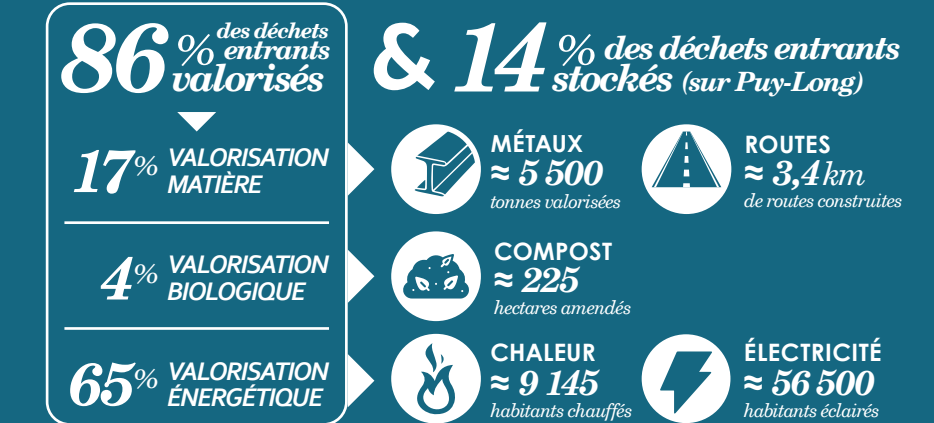
ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS



ANALYSE

En 2024, 90,4 % des apports sont issus de collectivités :
• 87% des collectivités adhérentes au VALTOM,
• 3,4% en provenance des collectivités Cantalienne.

RESSOURCES PRODUITES PAR LE PÔLE VERNÉA



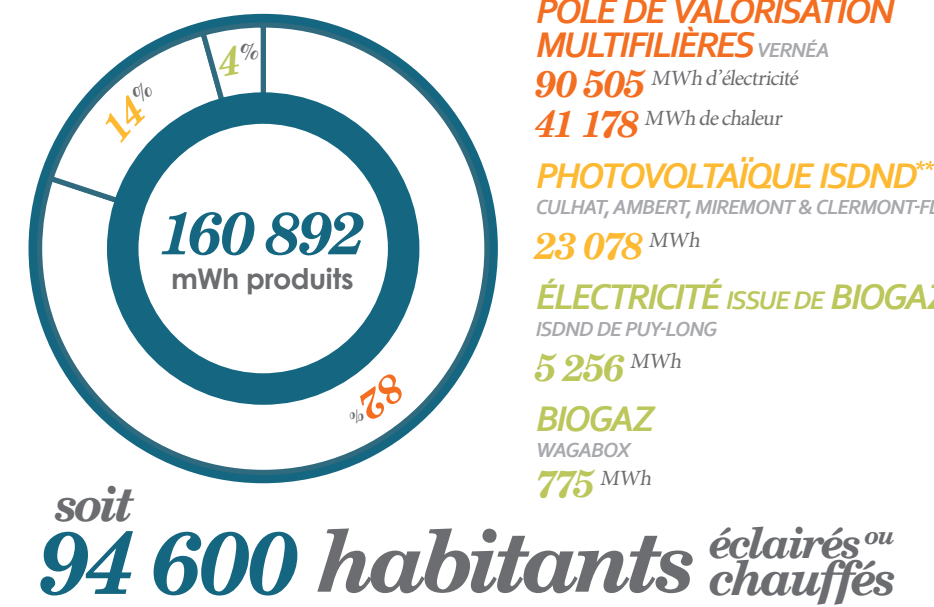
ANALYSE

Très bonne disponibilité de l'installation (89,6%), permettant une hausse de la production d'énergie renouvelable.

OPTIMISATION DE L'INSTALLATION

• Mise en service de la WAGABOX le 18 décembre 2024 permettant d'injecter dans le réseau GRDF le gaz du méthaniseur du pôle Vernéa et celui produit par l'ISDND de Puy-Long.

PRODUCTION TOTALE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



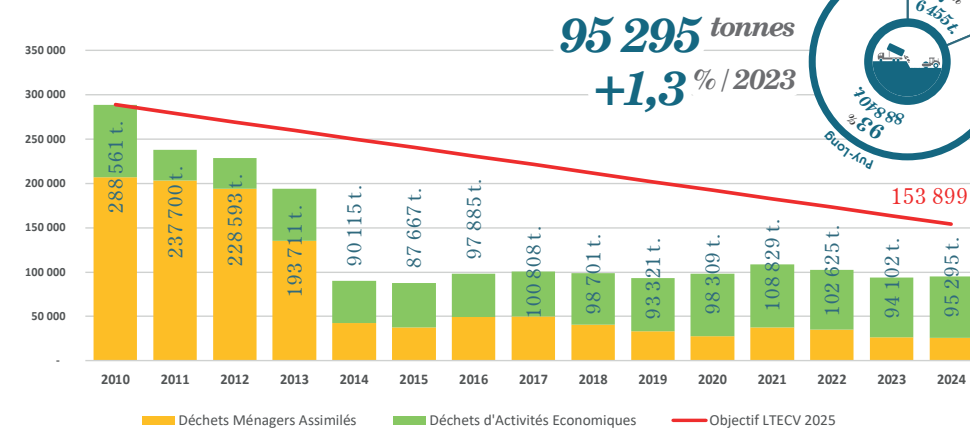
ANALYSE

Augmentation de la production d'énergies renouvelables et locales, grâce à la fourniture de chaleur pour le réseau de chaleur Clauvaé et à l'injection de biogaz hybride.

*Responsabilité Élargie du Producteur | **Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

La loi LITECV impose une réduction de 50% des déchets non dangereux non inertes enfouis entre 2010 et 2025 (VALTOM 2024 : -67% | AURA 2023 : -39%)

ÉVOLUTION DES TONNAGES STOCKÉS



Ces dépenses sont couvertes par la contribution à l'habitant et la facturation à la tonne des OMR*, DEM* et RTCS* des adhérents du VALTOM ainsi que par des recettes perçues auprès des professionnels, apporteurs sur les sites du VALTOM.

*Ordures Ménagères Résiduelles *Déchets Encombrants des Ménages *Refus de Tri de la Collecte Sélective

MARCHÉS PUBLICS

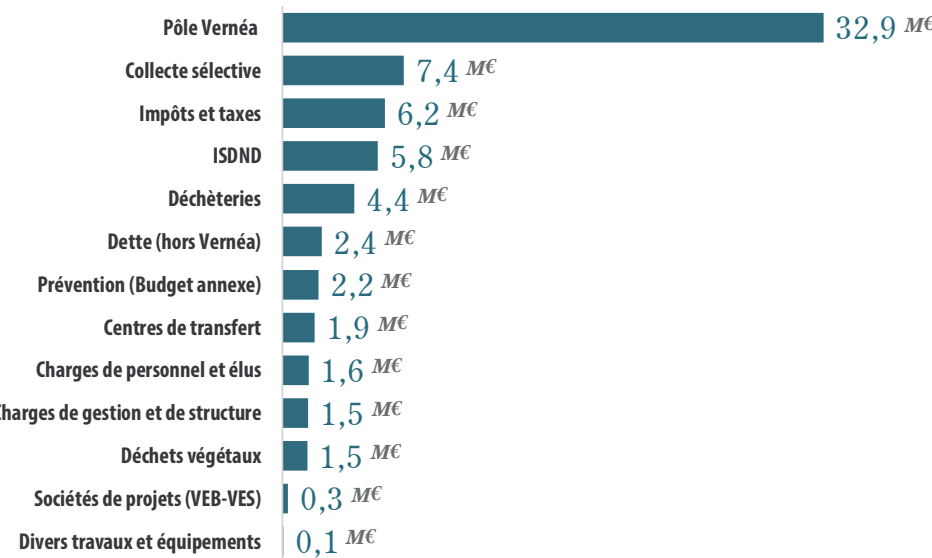
84 marchés 49 000 000 €HT

LES LIENS FINANCIERS DES ACTEURS



FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 68,30 M€ +6%/2023

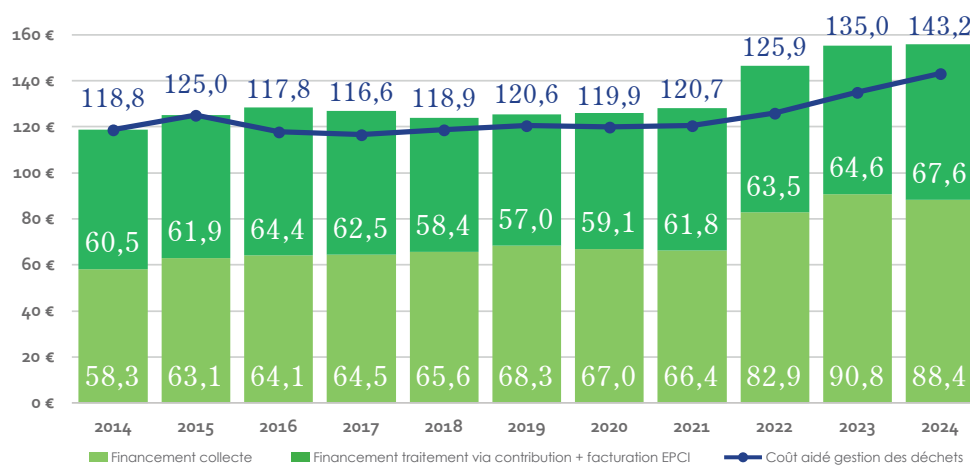


À NOTER

Face à ces postes de dépenses, il faut souligner des recettes plus importantes que prévues :

- Des interressments Vernéa en forte hausse (+ 1,7 M€) suite à la résiliation du Contrat d'Obligation d'Achat (COA) EDF, en juillet 2022, permettant le passage sur le marché libre avec un partage des recettes électriques supplémentaires à hauteur de 40 % pour Vernéa et 60 % pour le VALTOM.
- La perception de 4,6 M€ de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) liés au réseau de chaleur Clauvaé venant alimenter le Budget Annexe Prévention.

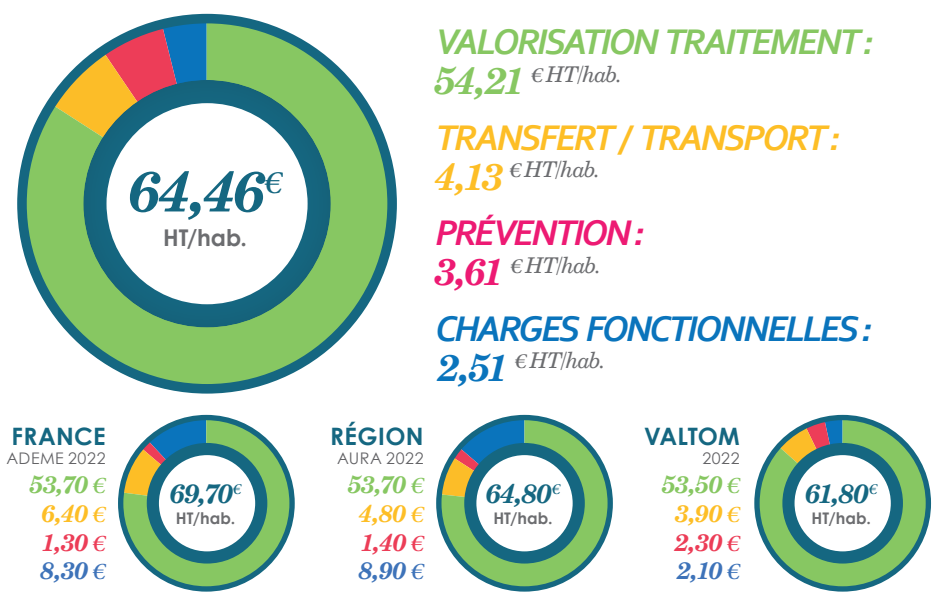
ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION PAR HAB./AN



ANALYSE

Le coût aidé augmente de 6 %. Il est couvert par la fiscalité auprès des usagers à 109 % (115 % en 2023). Le financement de la part traitement représente 43 %.

COÛT AIDÉ VALORISATION & TRAITEMENT



ANALYSE

En augmentation de 36 centimes (+0,6%/2023), le VALTOM maîtrise son budget et continue de se situer en dessous de la moyenne nationale.